



Un TRAVAIL bien pensé, Un ÉLEVEUR satisfait !

Des solutions pour faciliter l'organisation du travail

Des aménagements de bâtiments et des équipements bien pensés dans un élevage de brebis allaitantes

Partages d'expérience avec :

Sylvain LAFON

EARL DE MIRAPEYRE à Crespin



CARTE D'IDENTITÉ

- ▶ **Installation de Sylvain en 2002** en Earl avec son beau-père, Francis Cournède : 57 ha – 450 brebis allaitantes. Système céréales (10 ha), RGI (10 ha) et prairies permanentes (37 ha) avec ensilage et foin. 2 bergeries.
- ▶ **Achat de 120 agnelles et 40 agnelles gardées par an** pendant 5 ans pour augmenter le cheptel et arriver à 600 brebis en 2007.
- ▶ **Arrêt des céréales, passage à système tout en herbe et 3 agnelages en 2 ans strict dès l'installation** : 12 ha de luzerne-dactyle, 45 ha en prairies permanentes.
- ▶ **Passage à l'enrubannage en 2006** puis arrêt et passage à système tout foin en 2009.
- ▶ **Sortie de Francis Cournède** de l'Earl en 2014.

ORIGINE DES AMENAGEMENTS

Des bâtiments non fonctionnels avec beaucoup de manutention, un système d'élevage pesant :

- ▶ En 2002, il y avait 2 bergeries : 1 pour les agnelles et 1 pour les agnelages avec 1 désileuse à cube + 1 fourche, très fastidieux et pénible.
- ▶ Système de reproduction avec bélier mis en décembre puis laissé dans le troupeau : agnelages sur toute l'année.
- ▶ Assolement basé sur céréales, RGI avec des chantiers de récolte lourds en temps de travail (ensilage,...).

- ▶ Exploitant : Sylvain LAFON – 47 ans – Son épouse, Lucile, est associée non exploitante.
- ▶ SAU = 57 ha
- ▶ 519 brebis allaitantes + 120 agnelles – Label rouge Lou Paillol et vente directe
- ▶ Alimentation : Foin et pâturage

LES OBJECTIFS

- « -Mettre l'homme au cœur du système.
- Investir dans des aménagements économes, qui ne s'usent pas, s'amortissent vite et qui gagnent en temps de travail et diminuent la pénibilité. »

LES AMENAGEMENTS

Les principales améliorations réalisées ont porté sur :

- ▶ Arrêt des céréales et passage de système de reproduction 3 agnelages en 2 strict avec 2 lots d'IA en 2002.
- ▶ Aménagement des bergeries : tapis, couloir de surveillance en 2003.
- ▶ Achat d'une dérouleuse automotrice en 2009.
- ▶ Système de distribution de l'aliment : cellules et visse en 2002.
- ▶ Parc de contention en 2006.

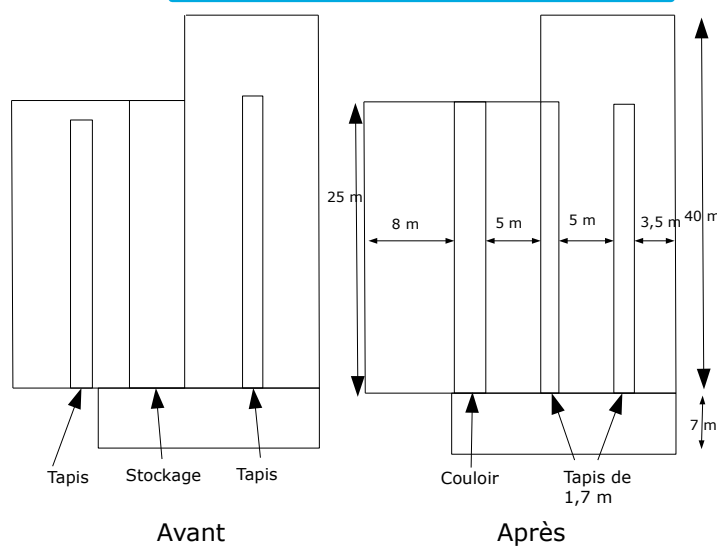
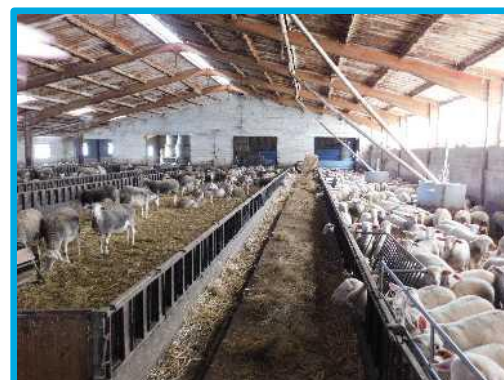


Sylvain LAFON à CRESPIN

« Des aménagements et des équipements pour faciliter le travail et diminuer la pénibilité »

LES BÂTIMENTS

- ▶ Aménagement des 2 bergeries existantes : 1 pour les agnelages et 1 pour les gestantes.
- ▶ Bergerie des agnelages : 2 lots, les simples d'un côté, les doubles de l'autre ; 2 couloirs d'alimentation et de surveillance (de 1,3 m). Aires de 4,5 m au milieu et 3,8 m sur les côtés et de 25 m de long. A été agrandie de 20 m.
- ▶ Bergerie des gestantes et des béliers : 4 aires, 2 tapis doubles et 1 couloir de distribution



L'ALIMENTATION

- ▶ Basé sur système tout en herbe (57 ha) : est passé en système tout foin à la place de ensilage et enrubannage pour des questions sanitaires et de travail.
- ▶ Distribution de l'alimentation : met le foin de pré et celui de la luzerne le matin et ne repasse pas le soir. Foin seul pour les simples, foin + céréales pour les doubles.
- ▶ Au global, a gagné en temps : est passé de 2h30 matin et 2h30 le soir à 2 tout compris (alimentation + tri des agneaux) à 1h15 par jour seul.
- ▶ Pâturage tournant : toutes les brebis passent sur la même parcelle mais les lots se succèdent.
- ▶ Aliment complet pour les agneaux : vis + cellules (1 cellule de 10 T pour aliment et 1 cellule de 5 T pour l'orge).



Photos Source CA81

LE SYSTEME DE REPRODUCTION

- ▶ 3 lots d'agnelages, 2 lots en bergerie.
- ▶ Périodes de mises-bas très courtes : 1 mois de lutte, 50 jours après échographies, réforme des brebis vides 2 fois, avec lot suivant pour brebis vides 1 fois.
- ▶ Établies en fonction des besoins : août, décembre, mars afin d'avoir des congés en février et en juillet.



Sylvain LAFON à CRESPIN

« Des aménagements et des équipements pour faciliter le travail et diminuer la pénibilité »

LA DEROULEUSE AUTOMOTRICE

- ▶ Dérouleuse pailleuse automotrice sur 3 roues avec un moteur thermique.
- ▶ A été conçue sur mesure pour passer au-dessus des cornadis car l'objectif était de garder les couloirs.
- ▶ Distribution de la paille et du foin.



LES CHIENS DE TROUPEAU

- ▶ Présence de 2 chiens de race beauceronne : Fish et Boss, une femelle et un mâle de 9 ans.
- ▶ Sont utilisés en bâtiment et à l'extérieur.
- ▶ En bâtiment : lors de distribution avec dérouleuse, les chiens passent dessous pour faire bouger les brebis. Tri des agneaux, des brebis et des béliers dans les couloirs de contention se fait avec les chiens.
- ▶ A l'extérieur : les chiens permettent le déplacement des brebis d'une parcelle à l'autre.
- ▶ Sont nécessaires pour faciliter le travail. Présence de chiens sur l'exploitation depuis le début.



LES PARCS DE CONTENTION

- ▶ Mise en place d'un couloir de contention fixe pour brebis : 0,38 m de large + barrières de tri.
- ▶ Parc de contention mobile pour les agneaux : 0,25 m de large.
- ▶ Avant le tri se faisait au portail avec beaucoup d'inconvénients : portail abîmé, brebis stressées, beaucoup de temps passé, chiens énervés et éleveurs aussi !

Photos Source CA81



Sylvain LAFON à CRESPIN

« Des aménagements et des équipements pour faciliter le travail et diminuer la pénibilité »

LES AUTRES AMENAGEMENTS

- ✓ Cases à agnelages pour les doubles. Sont en galva et s'accrochent sur les cornadis.
- ✓ Traitements réalisés aux cornadis.
- ✓ Gestion de l'agnelage la nuit et la journée : temps consacré uniquement à cela.



COÛT ET FINANCEMENT

- ▶ Aménagement d'un bâtiment existant :
2 tapis : 5 000 € HT
Parcs à agneaux, cases agnelages... : 3 811 € HT
Aide CTE : 1 524 €
- ▶ Extension bergerie (22*15=330 m²) : 22 868 € HT
Aide CTE : 12 577 €
- ▶ Dérouleuse pailleuse : 14 000 € HT

SUBVENTIONS ET AIDES

Aides bâtiment et équipements PCAE et PASS élevage

Contactez un conseiller bâtiment
Chambre d'agriculture du Tarn

Jean-Pierre Delmas

Luc Garrigues

Julien Nedellec

05 63 48 83 83

EDE

Eric Cintas / Francis Batigne

Anne-Julie Métivier

05 63 48 83 20

Aide MSA

Contactez un conseiller prévention

Philippe Millet

06 80 45 80 74

PAROLES D'ÉLEVEURS

« Ce qui est primordial est de se dégager du temps sur l'astreinte pour avoir du temps là où c'est important : surveillance, agnelages... »

Et si c'était à refaire

- ➔ Améliorer le système d'abreuvement pour les mises bas.
- ➔ Basculer plus rapidement en foin au début : ne pas perdre du temps avec l'ensilage et l'enrubannage.
- ➔ Mettre la dérouleuse au centre du système et prévoir la bergerie en conséquence.

Avec le soutien de :



Chambre d'agriculture du Tarn :

Alexandra PIZZETTA : 05 63 53 49 05 / 06 72 10 12 92

Marie-Line CAZENAVE : 05 63 48 83 87 / 06 75 36 02 43

Document réalisé en collaboration avec la MSA et l'EDE